

LES CONDITIONS D'ACCES A L'EMPLOI DES ETUDIANTS

UPR, MARSEILLE, 12 MARS 2010

José Rose, Université de Provence

L'objectif est de rappeler les grandes tendances factuelles concernant les sortants de l'enseignement supérieur et de proposer quelques pistes d'interprétation et d'action. Le support est constitué par les résultats des enquêtes *Génération* du Céreq, notamment celle réalisée en 2007 sur la Génération 2004 et dont les données essentielles sont accessibles sur le site. Après avoir rappelé les tendances générales de l'insertion professionnelle des jeunes et des débutants, on examine les problèmes spécifiques des sortants de l'enseignement supérieur et l'on s'interroge sur les conséquences de ces constats pour l'action publique.

CONDITIONS D'ACCES A L'EMPLOI DES DEBUTANTS

Tendances structurelles et influence décisive de la conjoncture

Un certain nombre de caractéristiques de l'insertion des débutants en général se retrouvent sur les dernières décennies ce qui laisse penser que l'on a affaire à des phénomènes structurels et non à des phénomènes nouveaux.

Ainsi, les débutants se singularisent par une sélectivité du chômage à leur égard mais aussi des durées de chômage plus courtes ce qui s'explique par leur surreprésentation sur les emplois de courte durée. En ce sens ils ont plutôt des difficultés de stabilisation que d'insertion. Et les facteurs de différenciation des conditions d'accès à l'emploi des débutants sont à peu près les mêmes depuis plusieurs décennies. Les débutants inaugureront un nouveau régime d'emploi fondé sur l'instabilité, de nouveaux statuts marqués par une précarité des états et un contournement des statuts en place (CDI, fonctionnaire) et une nouvelle définition du salaire (plus socialisé et plus déconnecté du travail effectué). Ils participeront à l'expérimentation de nouveaux modes de régulation de l'emploi.

Mais, en même temps, les débutants subissent plus fortement que les autres les variations de la conjoncture. La comparaison des enquêtes *Génération* du Céreq est éclairante à ce sujet : en période d'abondance de main-d'œuvre, les effets de sélection s'accroissent, tandis qu'en période de pénurie les ajustements sont meilleurs. Les jeunes, et plus spécifiquement encore les débutants, absorbent ainsi les tensions du marché du travail à la fois parce que ce sont des primo-entrants et qu'ils sont plus affectés à des emplois précaires.

Poids déterminant de la formation initiale

Les enquêtes confirment régulièrement le rôle majeur et positif de la formation initiale dans l'accès à l'emploi sans que l'on puisse pour autant en déduire qu'une amélioration de la formation serait susceptible de réduire l'ampleur du chômage. Et ceci affecte toutes les dimensions de l'emploi.

Ce phénomène condense en réalité plusieurs effets. Le premier est l'impact positif du niveau de formation initiale dans l'accès à l'emploi qui affecte aussi bien les conditions d'accès (risque, durée et récurrence du chômage) que les conditions d'emploi (CDI, salaire, perspectives de carrière). Cet effet joue moins de façon linéaire que sous forme d'une polarisation avec un net décrochage des sortants sans qualification sur la plupart des critères et un avantage marqué pour les sortants diplômés de l'enseignement supérieur. A cela s'ajoute l'effet propre de la détention du diplôme qui constitue un avantage à tous les niveaux de formation. La spécialité de la formation initiale est également discriminante avec, notamment, un avantage marqué pour les formations industrielles, ce qui révèle des régimes de recrutement différents selon les secteurs d'activités et les types d'emploi. Enfin, le mode de formation et le type de filière et d'établissement jouent un rôle important avec un avantage significatif pour les formations professionnelles.

De plus, la correspondance entre formation et emploi, tant en niveaux qu'en spécialités, est rare, y compris pour les filières professionnelles. Ce rêve d'adéquationnisme, auquel succombent nombre de responsables parce que cela faciliterait la prévision et la décision, est une illusion. En réalité, on observe une grande diversité des parcours professionnels des personnes ayant suivi le même type de formation et des parcours de formation de celles occupant les mêmes types d'emplois. Le déclassement peut alors s'analyser comme le résultat conjoint du mouvement de scolarisation et d'un accroissement des niveaux de recrutement lié soit à une montée en qualification des emplois soit à une abondance de main-d'œuvre. De son côté, l'inadéquation entre spécialités de formation et d'emploi peut s'analyser comme un décalage structurel, et sans doute inévitable, entre les logiques du système éducatif et celles des entreprises, chacune ayant sa propre temporalité et ses exigences, mais aussi comme un résultat de la concurrence entre les types de sortants de formation.

Impact des transformations du système d'emploi

Les conditions d'accès à l'emploi des débutants sont fortement affectées par l'ampleur structurelle du chômage et son caractère très sélectif, notamment selon le niveau de formation et les caractéristiques des personnes (sexe, origine nationale, origine sociale).

Elles le sont aussi par l'évolution des formes de l'emploi qui affecte particulièrement les jeunes et les débutants qui ont des emplois marqués par la précarité, souvent aidés et plutôt de qualité médiocre (faible rémunération, emplois souvent peu qualifiés, manque de perspectives). Aujourd'hui, l'entrée dans les entreprises se fait massivement sur des emplois temporaires et ce phénomène est amplifié pour les débutants : ainsi, les deux tiers des sortants de la génération 2004 ont eu un premier emploi en CDD mais ils ne seront plus qu'un tiers trois ans après. De même, l'expérience des emplois aidés est désormais largement partagée et on observe même une certaine récurrence des passages en mesures pour les jeunes.

Les enquêtes longitudinales montrent également que l'accès à l'emploi est progressif avec un allongement et une complexification des parcours d'insertion. Ainsi, à mesure que s'éloigne la sortie du système éducatif, le taux et la part de chômage diminuent tandis que les taux d'activité et d'emploi progressent, le taux de précarité baisse tandis que les salaires augmentent, l'effet protecteur de la formation vis-à-vis du risque de précarité s'accroît tandis que se réduit la spécialisation dans les métiers les moins

qualifiés. Il apparaît également une assez grande diversité des rythmes d'accès à l'emploi : pour certains, il y a bien installation progressive dans des situations d'emploi stables tandis que, pour d'autres, la difficulté d'accès à l'emploi constitue une constante.

On observe aussi de fortes inégalités régionales et territoriales qui révèlent tout à la fois les spécificités de l'emploi et de l'activité économique des régions, leurs caractéristiques démographiques et les politiques conduites, notamment éducatives. Enfin, on observe depuis longtemps que la place des jeunes et des débutants varie beaucoup d'un secteur d'activité à l'autre. Et la polarisation entre des secteurs ouverts ou fermés à eux se révèle finalement assez stable sur longue période avec une sur-représentation des jeunes et des débutants dans les secteurs à forte rotation de la main-d'œuvre comme le commerce, l'hôtellerie-restauration, les services aux personnes ou en forte progression d'effectifs et dans lesquels la mobilité est élevée.

Prégnance des caractéristiques individuelles

Globalement, la situation est défavorable aux femmes sur certains critères (moindre salaire, plus grande fréquence de temps partiel, moins grande fréquence de trajectoire d'accès rapide et durable à l'emploi) et moins sur d'autres (les taux de chômage des hommes sont équivalents à ceux des femmes en fin de période L'origine étrangère affecte également les trajectoires (plus grande fréquence de décrochage de l'emploi et de sortie lente du chômage), le risque de chômage, le sentiment de discrimination. L'effet de l'origine sociale sur l'accès à l'emploi existe encore même s'il est plus marqué sur le déroulement des études. Se combinent ainsi, des différences d'origines (déroulement des scolarités, différences socio-culturelles), de situation (ressources, travail en cours d'études, types de filières, projets) et de destination (insertion, trajectoire, mobilités).

Spécificités sociétales

Ces tendances structurelles ne sont pas toutes spécifiques à la France. Ainsi, la sélectivité du chômage à l'égard des jeunes s'observe dans la plupart des pays développés, l'accès à l'emploi y est généralement tardif, du fait de l'allongement de la scolarisation initiale, et il s'accompagne d'un allongement de la jeunesse marqué par un report de la décohabitation familiale. Il s'effectue, le plus souvent, de manière hésitante avec des combinaisons d'états et des difficultés de stabilisation. Il réagit fortement aux tendances générales du marché du travail, connaît de fortes différenciations selon le sexe et le niveau de formation, s'accompagne de phénomènes de sur-sélection et de déclassement et est fortement orienté par les politiques publiques. De plus, les emplois affectés aux jeunes subissent l'effet de politiques d'entreprises sélectives, l'accès préférentiel des jeunes aux petites entreprises et à certains secteurs d'activité se retrouvant dans nombre de pays.

Ces phénomènes ne prennent pas le même poids selon les pays. Ainsi, la France se distingue par l'ampleur du mouvement de scolarisation, donc par la faiblesse des taux d'emploi des jeunes, par l'ampleur de la précarité et des politiques publiques. Elle se caractérise aussi par le fait que les jeunes sont souvent confinés dans des emplois secondaires peu rémunérés ou dans le chômage d'attente d'accès à un emploi primaire. La France se distingue aussi par l'importance accordée au diplôme, par une relative extériorité du système éducatif vis-à-vis des entreprises, par le fait que la régulation de l'insertion des jeunes est assurée par l'Etat.

SPECIFICITES DES SORTANTS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Le problème majeur des sortants sans diplôme du supérieur

Les sortants de l'enseignement supérieur sans nouveau diplôme connaissent une situation très défavorable tant au premier emploi que trois ans après : plus fort taux de chômage, accès rapide et durable à l'emploi moins fréquent, salaire plus faible, temps partiel plus fréquent, reprise d'études plus fréquente. Ceci est particulièrement net pour les sortants de DEUG mais aussi des IUT, voire des STS, qui ont des taux de chômage nettement supérieurs à ceux qui ont obtenu le diplôme.

A cela s'ajoute un taux d'abandon élevé en cours d'études avec plusieurs figures du décrochage et des motifs variés d'abandon.

L'avantage des licences professionnelles par rapport aux licences générales

Les sortants de licence professionnelle ont des trajectoires nettement plus favorables : l'accès rapide et durable à l'emploi concerne les trois quarts des sortants de licence professionnelle, proportion la plus élevée parmi tous les niveaux de sortie, le taux de chômage à trois ans est le plus bas de tous ceux observés selon les niveaux. Par rapport à la licence générale, les avantages concernent aussi le taux de temps partiel, le salaire médian et le taux d'emploi à durée indéterminée.

Cet avantage reste relatif et d'interprétation délicate car il conjugue à la fois des éléments liés à la construction du diplôme, au contenu des formations, aux liens avec les entreprises mais aussi à l'état du marché sectoriel du travail.

La situation assez inégale des sortants de master

Les masters professionnels bénéficient d'un avantage relatif par rapport aux masters recherche : un peu moins de chômage à trois ans, un peu plus d'EDI, moins de temps partiel, un salaire médian un peu plus élevé, un accès rapide et durable à l'emploi légèrement plus fréquent. De leur côté, les sortants de master recherche connaissent des situations très variables selon les spécialités. Et s'ajoutent à cela les problèmes spécifiques des docteurs qui ont des conditions d'accès à l'emploi plus difficiles que les sortants de master avec des taux de chômage supérieurs et des EDI moins fréquents mais un accès au statut de cadre plus fréquent et des rémunérations plus élevées.

Les effets de spécialités et les spécificités des sortants de LSH

Les sortants de Lettres et sciences humaines ont des conditions d'insertion moins favorables sans que pour autant les écarts soient systématiques et de grande ampleur. Il y a ainsi un risque accru de chômage à trois ans pour certains niveaux (notamment pour les échecs ou abandons en BTS et DUT) mais pas pour tous (les taux sont supérieurs pour les sciences dures au niveau licence générale et DEUG). Les trajectoires sont moins favorables pour les premiers niveaux de formation en particulier pour les échecs ou abandons au cours des deux premières années mais aussi pour les licences générales. Les emplois à durée indéterminée y sont moins fréquents à tous les niveaux tandis que le temps partiel y est un peu plus fréquent. Les emplois sont moins qualifiés, la part de cadres et professions intermédiaires étant un peu plus faible. Les emplois sont plus souvent publics et les retours en formation y sont plus fréquents.

On est également frappé par la grande variété de situations selon les disciplines détaillées et par la variété de secteurs d'activités des sortants d'une même discipline.

CONSEQUENCES POUR L'ACTION POLITIQUE

Eléments pour une action des pouvoirs publics

Quelques grandes lignes peuvent être dégagées des constats concernant l'insertion des débutants. Une politique favorable à la création d'emploi profite nécessairement aux nouveaux entrants et donc toute amélioration de la croissance réduit les risques pour eux. Une politique sélective permet de mettre la priorité sur les populations les plus en difficulté, par exemple les non diplômés, et d'apporter un soutien spécifique à certains secteurs et certaines entreprises. L'accompagnement des trajectoires (de l'orientation aux mobilités) est sans doute essentielle aujourd'hui. Et la question est aussi de savoir comment faire évoluer les formes de l'emploi : développement des contrats à durée indéterminée, transformations des stages en emploi, amélioration des conditions de rémunération.

La poursuite de l'évolution du système éducatif

Le lien entre formation et emploi suggère quelques orientations. Il en est ainsi de la priorité à accorder à l'obtention du diplôme et à la réussite des études. Une réflexion s'impose également sur la professionnalisation des études, ses effets relatifs et les formes qu'elle peut prendre.

Se pose aussi la question de la définition des niveaux de sortie pertinents et leur mise en œuvre effective. Ceci exige, en amont, une bonne connaissance des emplois-cibles et, en aval, une reconnaissance effective des diplômes dans les classifications. A cet égard, l'interrogation sur la prolongation systématique des études et les risques de « sur-éducation » mérite d'être posée. On peut aussi interroger les modes de définition des formations dans l'enseignement supérieur et la place accordée aux différents acteurs concernés qu'il s'agisse des enseignants-chercheurs et des responsables universitaires mais aussi des partenaires extérieurs. On peut aussi s'interroger sur l'évolution des contenus et des méthodes de formation et la place à accorder aux dispositifs d'orientation et d'aide à l'insertion professionnelle des étudiants.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- CEREQ, *Quand l'école est finie...Premiers pas dans la vie active de la Génération 2004*, Marseille, 2008.
- GIRET J.F., LOPEZ A., ROSE J., *Des formations pour quels emplois ?* Paris, La Découverte Recherches, 2005.
- PAUL JJ, ROSE J. eds., *Les relations formation-emploi en 55 questions*, Dunod, 2008
- ROSE J., *Les jeunes face à l'emploi*, Paris, Desclée de Brouwer, 1998.
- DURU-BELLAT M., *L'inflation scolaire. Les désillusions de la méritocratie*, Paris, Seuil, La République des idées, 2006.

ANNEXE

Les sortants de l'enseignement supérieur de la Génération 2004

Voir la *NEF Céreq* n° 43 (octobre 2009), J. Calmand, D. Epiphane, P. Hallier

Les différences de situation à trois ans selon les niveaux et les spécialités

	Taux de chômage	Part des EDI	Part temps partiel	Taux cadres, PI	Salaire médian	Accès rapide et durable	Décroch de l'emploi	Reprise de formation
Echec ou abandon en DEUG								
LSH	18	51	25	42	1150	43	14	19
Droit, Eco, gestion	18	54	17	43	1200	14	15	16
Sciences dures	15	56	19	38	1200	19	9	26
Echec ou abandon BTS, DUT								
Tertiaire	15	59	16	38	1200	67	11	7
Industriel	10	70	4	36	1300	59	9	7
DEUG, DEUST								
LSH	9	62	27	63	1200	62	3	14
Droit, Eco, Gestion	12	62	20	60	1260	54	13	18
Sciences dures	16	71	15	74	1450	58	8	4
BTS								
Tertiaire	10	70	11	49	1260	63	8	5
Industriel	6	73	4	59	1400	72	6	4
DUT								
Tertiaire	9	78	7	61	1370	62	9	11
Industriel	7	72	3	76	1500	69	4	7
Licence générale								
LSH	7	66	20	82	1400	65	7	12
Droit, Eco, Gestion	5	73	18	72	1400	63	9	8
Sciences dures	10	79	14	91	1500	78	3	5
Licence professionnelle								
Tertiaires	6	80	5	73	1470	71	6	3
Industrielles	5	81	2	82	1540	74	5	3
M1 universitaire								
Sc. Humaines, psycho, éducatif	7	62	18	81	1450	61	8	10
Langues, lettres, arts	8	69	15	86	1500	60	6	14
Eco, gestion, communication	12	77	8	73	1500	58	9	6
Droits, sciences po	11	74	11	75	1430	49	11	14
Sciences dures	5	71	9	91	1550	67	6	10
Master Pro								
LSH	8	66	16	90	1500	60	7	3
Droit, Eco, gestion	5	84	3	92	1900	66	4	2
Sciences dures	8	79	4	95	1900	55	5	3
Master Recherche								
LSH	13	61	27	81	1450	61	7	8
Droit, Eco, gestion	7	86	5	93	1850	66	3	3
Sciences dures	12	70	8	94	1700	47	5	12